



**POLITIQUE D'UTILISATION  
DES MÉDIAS SOCIAUX**

La présente politique d'utilisation des réseaux sociaux s'applique à tous les employés et bénévoles de l'entreprise, qu'ils soient au travail ou non. Elle s'applique aussi à toutes les publications et les commentaires qui impliquent directement ou indirectement Le Relais, un collègue ou un client, et ce, quel que soit le médium utilisé (Facebook, Twitter, LinkedIn, Pinterest, YouTube, Instagram, blogue, etc.). Également, cette politique concerne l'utilisation de tous les appareils mobiles durant les heures de travail.

## **Comportements attendus en tout temps**

Adhérer aux valeurs fondamentales de l'entreprise. Ceci doit transparaître en tout temps lorsque les médias sociaux sont utilisés.

Être éthiquement responsable et professionnel lorsque vous vous exprimez sur les réseaux sociaux.

Ne publier aucun propos qui pourrait nuire à la réputation d'un collègue ou à celle de l'organisation.

L'utilisation des médias sociaux ainsi que du téléphone portable, n'est permis qu'à des fins personnelles et uniquement lors des pauses.

Respecter la vie privée d'autrui. Demander en tout temps l'avis de votre collègue si une photo ou un enregistrement de celui-ci est publié.

Aucun membre du personnel autre que ceux autorisés ne peut créer de compte au nom du Relais sur les médias sociaux ou se servir de l'identité sans autorisation préalable.

## **Utilisations appropriées des médias sociaux**

Écrire tous commentaires ou opinions personnelles en votre nom (au « je »).

Voici quelques exemples de propos non tolérés :

- Propos injurieux, diffamatoires, racistes, sexistes, homophobes, ou menaçants
- Attaques personnelles et atteintes à la vie privée
- Grossièretés et obscénités